

Communiqué de presse

**République Dominicaine :
Le SNPL France ALPA comprend la volonté des deux pilotes de rejoindre
la France et de s'en remettre à une véritable justice**

Roissy CDG, le 28 octobre 2015 - Le Syndicat National des Pilotes de Ligne France ALPA a appris la décision personnelle des pilotes de ligne Bruno Odos et Pascal Fauret de quitter la République Dominicaine pour rejoindre la France afin de se présenter devant la justice de notre pays.

Parce qu'ils clament leur innocence depuis le début de cette affaire, parce qu'ils ont été soumis à une parodie de justice en République Dominicaine, il est parfaitement compréhensible qu'ils veuillent s'expliquer devant une justice impartiale et échapper à une condamnation orchestrée.

Force est en effet de constater que la justice Dominicaine n'a même pas été capable de reconnaître le caractère commercial du vol assuré par Bruno Odos et Pascal Fauret malgré les preuves versées au dossier. Le Syndicat National des Pilotes de Ligne France ALPA rappelle **qu'en vertu des conventions internationales, la fouille des bagages des passagers est de la responsabilité exclusive des États et qu'en aucun cas les pilotes d'un vol commercial ne peuvent être tenus pour responsables du contenu des bagages de leurs passagers.**

Le SNPL France ALPA rappelle également, à toutes fins utiles, que nos deux collègues étaient dans l'exercice de leurs fonctions de pilotes, salariés d'une entreprise qui leur a confié un vol à réaliser et, en aucun cas, dans le cadre d'une initiative privée.

C'est aussi la raison pour laquelle le SNPL France ALPA s'étonne de la confusion orchestrée par certains entre les responsabilités qui incombent à des pilotes exécutant un vol pour le compte de leur employeur et les accusations qui pèsent sur les donneurs d'ordre, commanditaires du vol.

Le Syndicat National des Pilotes de Ligne France ALPA considère que ces pilotes et collègues ont maintenant le droit d'être écoutés par la justice française et veillera, dans ce cadre, à ce que les dispositions en matière de responsabilités juridiques d'un commandant de bord sur le contenu des bagages transportés soient appliquées.

Le Bureau exécutif du SNPL France ALPA

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

Yves Deshayes, Vice-président du SNPL France ALPA - 06 31 06 06 98

Xavier Marchand, Membre du Bureau exécutif du SNPL France ALPA - 06 72 91 92 74

Cécile Le Faucheur, Chargée de communication - 06 75 39 90 77